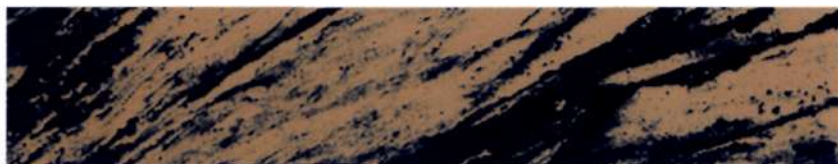


# Revue critique de droit international privé



**DIRECTEURS**

Paul Lagarde  
Bertrand Ancel

**RÉDACTEUR EN CHEF**

Horatia Muir Watt

DALLOZ

## SOMMAIRE DU N° 2-2011

### Première Partie. — Doctrine et Chroniques.

- Pascal de VAREILLES-SOMMIERES. — Lois de police et politiques législatives.....207
- Petra HAMMJE. — Le nouveau règlement (UE) n° 1259/2010 du Conseil du 20 décembre 2010 mettant en œuvre une coopération renforcée dans le domaine de la loi applicable au divorce et à la séparation de corps.....291
- Horatia MUIR WATT. — Chevron, l'enchevêtrement des fors. Un combat sans issue ? .....339

### Deuxième Partie. — Jurisprudence.

#### I. — NATIONALITÉ.

#### II. — CONDITION DES ÉTRANGERS.

**Expulsion.** — Article 26B de l'ordonnance du 2 novembre 1945. — Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. — Article 8. — Droit à une vie familiale normale. — Atteinte disproportionnée. — 2°) *Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.* — Article 8. — Droit à une vie familiale normale. — Expulsion. — Article 26B de l'ordonnance du 2 novembre 1945. — Atteinte disproportionnée. — Cour européenne des droits de l'homme. — 23 septembre 2010, note Karine Parrot, p. 353

#### III. — CONFLITS DE LOIS.

**Loi étrangère.** — Prise en considération. — Fonctionnaire européen engagé dans un partenariat enregistré. — Allocation de foyer. — Condition. — Non accès au mariage dans un Etat membre. — Demandeur double national belgo-marocain. — Code pénal marocain réprimant l'homosexualité. — Fait rendant illusoire le mariage en Belgique. — Tribunal de la fonction publique de l'Union européenne (2<sup>e</sup> ch.), 14 octobre 2010, note Paul Lagarde, p. 371.

#### IV. — CONFLITS DE JURIDICTIONS.

**Immunité de juridiction.** — Etat étranger. — Terrorisme. — Responsabilité morale. — Article 6 de la CEDH. — Renonciation. — Cour de cassation (1<sup>er</sup> Ch. civ.), 9 mars 2011, avis de Monsieur l'avocat général Chevalier et rapport de Madame le conseiller Pascal, p. 385

#### V. — UNION EUROPÉENNE.

**Règlement (CE) n° 44/2001.** — Article 15, § 1, sous C) et 3. — Compétence en matière de contrats conclus par les consommateurs. — Contrat de voyage en cargo. — Notion de « voyage à forfait ». — Contrat de séjour à l'hôtel. — Présentation du voyage et de l'hôtel sur un site internet. — Notion d'activité « dirigée vers » l'Etat membre où le consommateur a son domicile. — Critères. — Accessibilité du site internet. — Cour de Justice de l'Union européenne, aff. C-585/08 et C-144/09, 7 décembre 2010, note Olivier Cachard, p. 414.

**Règlement (CE) du 27 novembre 2003 (Bruxelles II bis).** — Divorce. — Compétence. — Article 7. — Compétence subsidiaire. — Retour au droit national. — Article 1070 C. pr. civ. — Article 14 C. civ. — 2°) *Règlement (CE) du 27 novembre 2003 (Bruxelles II bis).* — Responsabilité parentale. — Article 14. — Compétence subsidiaire. — Retour au droit national. — Article 1070 C. pr. civ. — Article 14 C. civ. — Cour de cassation (1<sup>er</sup> Ch. civ.), 12 janvier 2011, note Estelle Gallant, p. 438.

**Convention de Rome du 19 juin 1980.** — Article 6, § 2, A). — Salarié détaché. — Employeur établi à l'étranger. — Détachement temporaire en France. — Application de la loi française (non). — 2°) *Directive 96/71/CE du 16 décembre 1996.* — Détachement de salarié. — Conditions de travail et d'emploi. — Loi de l'Etat membre d'exécution de la prestation de travail. — Protection minimale. — Rupture du contrat de travail. — Loi du contrat. — Loi désignée par la Convention de Rome. — Cour de cassation (Ch. soc.), 18 janvier 2011.

**Convention de Rome du 19 juin 1980.** — Article 6, § 2, A). — Contrat individuel de travail. — Travail fourni dans plus d'un Etat contractant. — Lieu d'accomplissement habituel du travail. — Lieu d'exécution de l'essentiel des obligations du salarié. — Cour de Justice de l'Union européenne, aff. C-29/10, 10 mars 2011, note Fabienne Jault-Seseke, p. 447.

## Troisième Partie. — Documentation.

### I. — Traités nouveaux de la France (relevé des textes publiés au *Journal officiel*).

Textes reproduits :

---

### II. — Lois, décrets et actes officiels français (relevé des textes publiés au *Journal officiel*).

Textes reproduits :

*Droit d'asile. — Rejet de la demande. — Reconduite à la frontière. — Recours devant la cour nationale. — Absence d'effet suspensif. — Article 16 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. — Conseil constitutionnel, décision n° 2011-120. p. 468.*

*Mayotte. — Organisation judiciaire. — Compétence. — Statut civil de droit local. — Déclarations de nationalité à raison du mariage. — Ordonnance n° 2011-337 du 29 mars 2011 et décret n° 2011-338 du 29 mars 2011, p. 471.*

*Procédure pénale. — Criminalité transfrontalière. — Prévention. — Documents de voyage. — Contrôle. — Loi n° 2011-267 du 14 mars 2011, p. 472.*

### III. — Union européenne.

*Paiement. — Retard. — Transactions commerciales. — Directive 2011/7/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 février 2011, p. 475.*

### IV. — Informations diverses.

*Adoption internationale. — Convention de La Haye. — Universalisation. — Réponse ministérielle, p. 488.*

*Enfants. — Conflits parentaux. — Unions mixtes. — Commissions bilatérales de médiation. — Réponse ministérielle, p. 489.*

*Etrangers. — Accords de réadmission. — Liste. — Réponse ministérielle, p. 490.*

## Quatrième Partie. — Bibliographie.

### I. — Livres. — CALLIES (Graf-Peter) et ZUMBANSEN (Peer), *Rough Consensus and Running Code. A Theory of Transnational Private Law* (Horatia Muir Watt), p. 493. — PREDESCU (Bianca Maria Carmen), *Drept international privat. Partea generala* (Betinio Diamant), p. 495.